



www.hippodromelacapelle.fr
Hippodrome International de La Capelle en Thiérache
Dimanche 18 mars 2018
Début des opérations : 13 h 30



Directeur de courses : Monsieur Jean-Louis THIEBEAUX
1er commissaire : Monsieur Didier MALEZIEUX-DEHON
Commissaires : Madame Christelle MAES, Messieurs Xavier AUBLIN, André BAILLY, Emile-Paul COGNIOT, Jean WECXSTEEN.

Informations concernant les disqualifications

Un cheval est disqualifié : Lorsqu'il prend ou conserve, au galop ou à l'amble, un avantage déterminant sur ses concurrents.
Un cheval peut être disqualifié : Lorsqu'il prend ou conserve un avantage déterminant sur ses concurrents dans une allure autre que celle du trot régulier (traquenard ou aubin).

Les propriétaires ou leurs représentants sont seuls responsables des distances ou des poids auxquels ils font partir leurs chevaux

1ère Course – Départ : 14 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX DE LA FLAMENGRIE

Course G
APPRENTIS-LADS-JOCKEYS

15.000. - Monté. - Poids libre. - 2.750 mètres. 6.750, 3.750, 2.100, 1.200, 750, 300, 150.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 à 9 ans inclus, n'ayant pas gagné 105.000. - Recul de 25 m. à 54.000.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the first race.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

2ème Course – Départ : 14 h. 30
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX DE WASSIGNY

Course F
APPRENTIS-LADS-JOCKEYS

16.000. - Attelé. - 2.750 mètres. 7.200, 4.000, 2.240, 1.280, 800, 320, 160.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 6 ans, n'ayant pas gagné 63.000. - Recul de 25 m. à 31.500.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the second race.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3ème Course – Départ : 15 h. 00
Paris Simples, Couplés, Trio

PRIX D'AUBENTON (Groupe A)

Course G

13.000. - Attelé. - 2.750 mètres. 5.850, 3.250, 1.820, 1.040, 650, 260, 130.- alloués par la S.E.C.F.

Pour 4 ans, n'ayant pas gagné 7.500.

En cas d'élimination, les poulains et pouliches restés inscrits au programme d'une réunion depuis le 11 mars dernier inclus seront éliminés en priorité.

Table with 10 columns: Propriétaires, Couleurs, Chevaux, Gains, Jockeys, Origines + Eleveurs, Entraîneurs, Performances. Lists participants for the third race.

Arrivée : 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Lundi 2 avril 2018 à 13 h 30 Fête de Pâques

Dimanche 29 avril à 13 h 30

Dimanche 6 mai Réunion Premium à 12 h

* Apprenti ou lad-jockey n'ayant gagné aucune course. - * Apprenti ou lad-jockey ayant gagné moins de trente-cinq courses. - 0 : Cheval défermé. - 0/0 : Cheval défermé des antérieurs. - 0/1 : Cheval défermé des postérieurs. - 6 : Jument retirée définitivement de la reproduction.

(1) Gains des chevaux communiqués à titre indicatif.

(2) Les 6 dernières performances en France au maximum, figurant dans la colonne de droite sont données à titre indicatif (Performances définitives uniquement). Elles se lisent de gauche à droite en partant de la plus récente vers la plus ancienne. En cas de performances enregistrées sur plusieurs années, le changement d'année est indiqué entre parenthèses. Chiffre suivi de "m" : performance "monté". - 0 : non placé. - D : disqualifié allures irrégulières. - G : disqualifié poteau au galop. - A : arrêté. - R : requalifié. - T : tombé. - Q : temps de qualification sur 2.000 mètres pour les 2 ans inédits uniquement.

RECOMMANDATIONS AU PUBLIC

« Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course. - Pour les récépissés des paris enregistrés sur les courses locales via le système STAR de CPM, le paiement est effectué aux guichets correspondants de l'hippodrome organisateur de la réunion ou pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement en envoyant le récépissé à CPM - Service des Impayés - 30 rue des petits hôtel 75010 Paris. - Pour les récépissés des paris enregistrés sur les autres hippodromes pris via le Système d'Information Central du PMU, le paiement est effectué aux guichets correspondants de l'hippodrome (guichet PMU), ou pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain et sur tous les hippodromes connectés au Système d'Information Central du PMU, dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris.



